



Compte-rendu provisoire de l'Assemblée générale de Notre Affaire à Tous
Le 9 septembre 2018

Présidente de séance : Marie Toussaint

Secrétaire de séance : Grégoire Lunven & Philippine Bernard.

Nombre de votant.e.s : 31

Dont procurations : 4

Deux membres seulement avaient activé leur droit de vote sans le mettre en oeuvre par leur présence ou procuration ; le quorum est donc atteint.

Proposition de modification de l'ordre du jour :

- Vote de tous les documents.
- Puis discussions sur les groupes de travail.

Vote pour à l'unanimité.

Présentation des documents de l'Assemblée générale :

Présentation du rapport d'activité 2017 et bilan financier de 2017

Aparté/ Prise de parole de Pascal Durand, membre du conseil d'administration et député européen proche de Nicolas Hulot

Conditions du départ de Nicolas Hulot. Sur la PPE: Hulot aurait combattu le scénario défendu par EDF et vraisemblablement le gouvernement, voire une partie de ses propres services, pour défendre un scénario alternatif. Le scénario d'EDF inclue la reprise de la construction d'EPR. Sur la sortie du nucléaire, 2025 était intenable car la précédente mandature n'avait pas fait le boulot. En revanche les objectifs de 2030 et de réduction de 50% sont encore possibles.

Sur les lobbys : normal que cela existe mais cela doit être public et totale anormalité de la présence de lobbystes lors d'un l'arbitrage gouvernemental.

Sortie mobilisatrice car spontanée et sincère. Cela a participé à la mobilisation d'hier. C'est une bonne séquence qui peut commencer. C'est maintenant aux mobilisations citoyennes d'entretenir le souffle.



Il y a urgence à engranger des succès, nous avons donc intérêt à demander plutôt qu'à critiquer en permanence. Il faut qu'on interpelle de Rugy. Marteler qu'il faut laisser les énergies fossiles dans le sous-sol et réorienter les financements et aides publiques vers les transitions. Essayons d'obtenir des choses qui sont gagnables. Arrêt du glyphosate, recul du nucléaire, recul des pesticides. Essayons de mobiliser Nicolas Hulot sur un recours climat.

Quelles suites ? comment continuer à mobiliser ?

Il faut des mobilisations suffisamment fortes pour que la classe politique les prenne en compte. C'est pas aux hommes et femmes politiques d'ordonner des mobilisations, mais à eux de les décliner en mesures concrètes.

Exemple de la directive secret des affaires : pas de mobilisation en Europe, elle passe tranquillement y compris en France. Alors qu'en France précédemment, le même amendement porté par Macron alors ministre, avait beaucoup mobilisé, notamment les médias et avait été rejeté par l'Assemblée nationale.

La condition pour qu'on mette en oeuvre des politiques environnementales et qu'on lutte pour le Climat est liée à la survie de l'Europe, qui est aujourd'hui en danger.

Si vous mettez en grève 2 millions de personnes, vous gagnez. Si vous mobilisez 5000 personnes, vous perdez. On a en face de nous des murs comme l'industrie pharmaceutique, agroalimentaire, pétrolière...si on veut les faire tomber, il faut démontrer notre force. Ainsi, il faudrait pouvoir mettre dans les rues 50 000 personnes contre la chasse et pas simplement quelques centaines.

Marie T : on peut être fier.e.s de la marche d'hier. Mobilisation importante des membres pour organiser cette marche ; et lui donner l'impulsion nécessaire rapidement. Plus grande marche pour l'environnement jamais organisée en France : autour de 150.000 personnes.

Plan d'activité 2018

Présentation du document de l'assemblée générale ainsi que de l'agenda prévisionnel précis pour fin 2018, et des conditions pour les mettre en oeuvre.



Les groupes de travail : “juristes, recours climat”, “juristes nucléaires”, “communication”, “partenaires”, “stratégie budgétaire & finance”, “groupes locaux”, “plaidoyer” sont à revoir en fonction de nos projets pour la fin 2018 et le début 2019.

Budget prévisionnel 2018

Principales recettes:

Subvention de la Fondation Terre Solidaire : 10.000€ : a permis de louer un poste de travail & accueillir plusieurs stagiaires.

Subvention du CAN pour le People’s climate case : 14.000€ : a permis d’embaucher Marie Pochon comme chargée de communication à temps partiel.

130 adhérent.e.s cette année contre 112 en 2017.

Principales dépenses:

Le colloque n’a rien coûté, dépenses de communication, frais de représentation, dépenses courantes, ressources humaines... Apports en nature des avocats (travail du Cabinet Vigo sur le recours France notamment).

Budget total : 47.633€.

Trésorerie : Il reste 8.000€ globalement pour finir l’année.

Marie P. : possibilité d’une campagne de “crowdfunding” autour du recours France par exemple. Mais besoins humains importants pour le faire.

VOTE :

- PV de l’AG 2017 : adopté à l’unanimité.
- Bilan d’activité 2017 : adopté à l’unanimité.
- Bilan financier 2017 : adopté à l’unanimité.
- Plan d’activité 2018 : adopté à l’unanimité.
- Budget prévisionnel 2018 : adopté à l’unanimité.

Agenda à venir :

- Mois de septembre : constitution des groupes de travail - élaboration des feuilles de route.
- Apéro fin septembre / début octobre
- Réunion de la coord fin septembre
- Nouvelle retraite début novembre.

Et réflexions en cours, tout au long de la période

- *Reconnaissance des écocides*
- *réflexion sur les PCAET*
- *insertion du climat et des limites planétaires dans la Constitution*
- *Réécriture du guide collectivités contre multinationales.*